



Badminton Club de l'Erdre

Dossier d'inscription

Saison 2020-2021

Ce dossier contient tous les éléments nécessaires à votre inscription au Badminton Club de l'Erdre pour la saison 2020-2021. Vous y trouverez :

- Une fiche d'information sur les principaux changements de la saison à venir
- Une fiche-guide des créneaux du BCE
- Une fiche de renseignement du joueur
- Le formulaire fédéral de prise de licence et d'information sur les options d'assurance
- Le questionnaire de Santé « QS-Sport »
- Le certificat médical de non-contre indication
- L'attestation « Santé » de la FFBaD

Il n'est pas nécessaire d'imprimer la totalité de ce dossier.

Seules les pages citées dans les documents indispensables, ci-dessous, sont nécessaires. Vous pouvez les remplir informatiquement avant de les imprimer.

Règlement médical :

Le certificat médical n'est pas systématiquement nécessaire :

- Il est obligatoire si vous n'étiez pas inscrit(e) au BCE l'an dernier
- Vous étiez déjà au BCE l'an dernier, remplissez alors le questionnaire QS-SPORT :
 - Vous avez répondu OUI à au moins une des questions ⇒ fournissez le certificat médical FFBaD (en aucun cas sur papier libre du médecin)
 - Vous avez répondu NON à toutes les questions ⇒ le secrétariat du club vous indiquera si votre certificat date de moins de trois ans :
 - S'il est plus vieux ⇒ vous devrez fournir le certificat médical FFBaD.
 - S'il a moins de trois ans ⇒ vous ne devez fournir que l'attestation FFBaD.

Ne transmettez pas le questionnaire QS-SPORT au BCE. Ce questionnaire est confidentiel médical - personnel entre le médecin et son patient.

Documents indispensables pour valider l'inscription :

- ✓ La fiche de renseignements BCE (page 4)
- ✓ La prise de licence FFBaD (page 5)
- ✓ L'attestation santé FFBaD (page 9)

OU

Le certificat médical FFBaD (page 8)

- ✓ Votre règlement par chèque à l'ordre de « BCE 44 », ou en espèces, ou en bons à valoir de la Mairie de La Chapelle sur Erdre. Les justificatifs de tarif réduit doivent être présentés à l'inscription. En cas d'inscription par correspondance, une copie de ces justificatifs doit être fournie. Elle sera détruite après prise en compte.



Badminton Club de l'Erdre

Principaux changements

Saison 2020-2021

Comme toutes les associations, le Badminton Club de l'Erdre évolue.
Voici les principales nouveautés de la saison 2020-2021

Inscriptions :

- Par correspondance durant l'été : **BCE**
32 rue des flamants roses
44240 La Chapelle sur Erdre
- A la soirée d'inscriptions, **mercredi 9 septembre 2020**, salle de réunion des Arts Martiaux (Coutancière), de 18h00 à 20h00
- A la vitrine associative, (**un samedi de septembre 2020**), à Capellia, de 9h à 16h30

Tarifs :

Les tarifs restent inchangés par rapport à la saison 2019-2020.
Au cas où la crise sanitaire CoViD-19 persisterait et retarderait le début de la saison 2020-2021, une décote ou un remboursement de 8 € par mois de retard par rapport au 1^{er} septembre 2020 sera déductible des cotisations (décote sur la part « club » de la licence).

Démarrage de la saison 2020-2021 :

Les créneaux de la saison 2020-2021 débuteront le lundi 7 septembre, sous réserve d'autorisations Fédérales et Municipales à l'issue de la crise sanitaire.

Assemblée générale :

Nous vous convions à l'**Assemblée Générale du BCE** qui aura lieu **lundi 29 septembre 2020, à 20h30, à la salle de réunion des Arts Martiaux (Coutancière)**. Nous partagerons un moment convivial à l'issue de cette assemblée. **Venez nombreux.**

Il n'y aura aucun créneau de Badminton dans les équipements le lundi 29 septembre

Créneau Jeu-Libre :

Le créneau « Elite » du mardi soir, à La Coutancière, de 19h00 à 20h30 peut maintenant accueillir jusqu'à trois terrains en jeu libre (pour tous les adhérents), en marge des entraînements Elite. L'entraînement reste cependant prioritaire dans l'attribution des terrains.

Créneau de Préparation Physique :

Un créneau de travail physique intensif sera expérimenté cette année.

D'une durée de 1h à 1h15, Il aura lieu le lundi soir, en extérieur en l'absence de locaux disponibles à la rentrée. Un local de repli, en cas de météo défavorable, est recherché.

Inscriptions et Remboursements tournois :

Les inscriptions aux tournois sont maintenant sous la responsabilité des adhérents eux-mêmes. Les adhérents s'inscrivent et paient par leurs propres moyens.

Toutefois, jusqu'à 5 participations par an seront remboursées aux adhérents (en deux fois, en janvier et juin), après envoi des justificatifs (convocations) à l'adresse remboursement-tournois.bce@laposte.net.



Saison 2020-2021

Guide des créneaux

Ouverts par catégorie d'âge et par niveau de pratique

Faites votre choix de créneau et de tarif pour pouvoir le reporter sur la fiche d'inscription

	1985 et avant Vétérans	1986 à 2002 Seniors	2003-2004 Juniors - U19	2005-2006 Cadets - U17	2007-2008 Minimes - U15	2009-2010 Benjamins - U13	2011-2012 Poussins - U11	2013 à 2015 Minibad - U9
Créneaux encadrés							Jeunes Débutants Lundi 17h30-18h30 Coutancière <input type="checkbox"/>	
						Jeunes Débutants Mardi 17h45-19h00 Coutancière <input type="checkbox"/>		
						Jeunes Intermédiaires Jeudi 17h30-18h45 Mazaire <input type="checkbox"/>		
				Jeunes Intermédiaires Jeudi 18h45-20h00 Mazaire <input type="checkbox"/>				
				Jeunes Avenir 2 (sélection) Lundi 18h15-19h30 Coutancière <input type="checkbox"/>		Jeunes Avenir 1 (sélection) Lundi 18h15-19h30 Coutancière <input type="checkbox"/>	} Sur sélection de l'entraîneur	
				Jeunes Loisirs Mercredi 18h30-19h45 Mazaire <input type="checkbox"/>				
		Adultes (débutants/entraînement) Lundi 19h30-21h00 – Coutancière <input type="checkbox"/>						
		Adultes (compétiteurs) Mercredi 19h30-21h15 – Coutancière <input type="checkbox"/>						
		Adultes (élites) Mardi 19h00-20h30 – Coutancière <input type="checkbox"/>						
		Adultes (élites) Jeudi 20h00-22h45 – Mazaire <input type="checkbox"/>						
Créneaux non-encadrés								
		Adultes (loisirs) Lundi 21h15-22h45 – Petite salle <input type="checkbox"/>						
		Adultes (loisirs) Mardi 21h00-22h45 – Petite salle <input type="checkbox"/>						
		Adultes (loisirs) Mercredi 21h00-22h45 – Petite salle <input type="checkbox"/>						
		Adultes (loisirs) Mercredi 21h15-22h45 – Coutancière <input type="checkbox"/>						
		Adultes (loisirs) Jeudi 21h00-22h45 – Petite salle <input type="checkbox"/>						
		Adultes (loisirs) Vendredi 17h30-19h00 – Petite salle <input type="checkbox"/>						
		Adultes (loisirs) Vendredi 19h00-21h00 – Petite salle <input type="checkbox"/>						
		Adultes (loisirs) Vendredi 21h00-22h45 - Petite salle <input type="checkbox"/>						
		Adultes (loisirs) Dimanche 10h00-12h00 – Petite salle <input type="checkbox"/>						
	Jeu libre (ouvert à tous les <u>adhérents</u>) – sur 3 terrains Mardi 19h00-20h30 – Coutancière							
	Jeu libre (ouvert à tous les <u>adhérents</u>) – sur 4 terrains Samedi 10h30-12h00 – Coutancière							

Petite salle de gym de la Coutancière
2 terrains

Gymnase de la Coutancière
7 terrains

Gymnase de Mazaire
7 terrains

Inscription groupée
(selon le niveau)

Cotisations créneaux encadrés :

- Jeunes (U9, U11, U13, U15 et U17) 124 €
- Juniors (U19) 132 €
- Adulte encadré ou compétiteur 168 €
- Adulte tarif réduit 138 €
(sur justificatif pour les demandeurs d'emploi et les étudiants)

Cotisations créneaux non-encadrés :

- Adulte loisir 128 €

Contacts :

- par mail : secretaire.bce@laposte.net
- par téléphone : 06 41 79 16 98
- par courrier :

BCE
32 rue des flamants roses
44240 La Chapelle sur Erdre



Saison 2020-2021

Fiche de renseignements / adhésion

Les informations de ce formulaire sont utilisées pour votre inscription au Badminton Club de l'Erdre (BCE) et pour la prise de licence auprès de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Les informations marquées d'un (*) sont obligatoires. Aucune inscription ne sera acceptée en leur absence. Les informations sont conservées par le club pendant un an après la saison de votre dernière inscription.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent en vous adressant à secretaire.bce@laposte.net.

Les informations du formulaire FFBaD sont gérées par la Fédération selon des modalités qui lui sont propres.

En cochant cette case, je consens, explicitement, à la collecte par le BCE des données personnelles me concernant ou concernant le joueur mineur dont je suis le responsable légal.

Merci de remplir ce formulaire en lettres capitales – y compris l'adresse mail.

Nom (*) : Prénom (*) :

Date de naissance (*) : Sexe (*) : Féminin Masculin

Adresse (*) :

Code postal (*) : Ville (*) :

Numéro de téléphone usuel (fixe et/ou portable) :

Adresse mail (*) :

Numéro de licence (si connu) : Classement :

Club d'origine en cas de mutation (*) :

Choix de créneau Jour (*) : Horaire (*) :

Lieu (*) :

Tarif (*) 124 € - Jeune (U9, U11, U13, U15, U17) 132 € - Junior (U19)
 128 € - Adulte loisir 168 € - Adulte encadré ou compétiteur
 138 € - Adulte tarif réduit (présentation des justificatifs à l'inscription)

Jeunes joueurs Taille du maillot club (*) : 6A 8A 10A 12A 14A 16A
Le maillot est offert aux joueurs nés en 2005 et après XS S M

Je soussigné(e) , responsable légal(e) du joueur mineur désigné ci-dessus, autorise son inscription au Badminton Club de l'Erdre.

- J'autorise le transport de mon enfant sur le lieu des compétitions par des bénévoles ou d'autres membres du club, notamment par covoiturage.
 J'autorise les responsables des déplacements à prendre toutes les dispositions en cas d'urgence ou d'accident, notamment en orientant mon enfant vers les services de secours.
 J'autorise le BCE à utiliser des photos de mon enfant, prises lors des entraînements, stages ou compétitions, à des fins de communication et de promotion.

Date et signature :

DEMANDE DE LICENCE 2020/2021

1

Remplissez en lettres capitales et signez en 2 exemplaires ce formulaire. Conservez un exemplaire et remettez le second à votre Président(e) de club.

RENOUELEMENT LICENCE N° (8 chiffres) NOUVELLE LICENCE
 CLUB
 LIGUE DÉPT
 NOM NOM DE JEUNE FILLE PRÉNOM
 SEXE : FÉM. MASC. NÉ(E) LE À NATIONALITÉ
 ADRESSE
 CODE POSTAL VILLE PAYS
 TÉL. FIXE : + 33 (0) TÉL. MOBILE : + 33 (0)
 E-MAIL

- DANS L'INTÉRÊT DU DÉVELOPPEMENT DU BADMINTON FRANÇAIS, J'ACCEPTÉ QUE CES INFORMATIONS PUISSENT ÊTRE UTILISÉES PAR LA FÉDÉRATION À DES FINS DE COMMUNICATION.
 J'ACCEPTÉ QUE LA FÉDÉRATION TRANSMETTE MES COORDONNÉES À SES PARTENAIRES AFIN NOTAMMENT DE RECEVOIR DES OFFRES PRIVILÉGIÉES ET SÉLECTIONNÉES PAR LA FÉDÉRATION.

LA LISTE DES PARTENAIRES EST DISPONIBLE SUR LA PAGE : <http://www.ffbad.org/bas-de-page/partenaires/>

- Je ne souhaite pas que l'on puisse accéder à ma fiche résultat personnelle, j'ai conscience que ma participation à au moins une compétition officielle me fera apparaître dans les résultats de compétition et dans le classement de la fédération conformément au règlement général des compétitions.

Protection des Données à caractère personnel "Les données font l'objet d'un traitement effectué par la FFBAD pour son propre compte et le compte des ligues et des clubs, et ne seront traitées ou utilisées que dans la mesure où cela est nécessaire dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence, de l'utilisation et diffusion d'images ou sons vous concernant, ainsi que pour l'envoi d'informations postales ou digitales de la part de la FFBAD. Ces données seront conservées le temps de la validité de la licence. Elles seront supprimées de manière sécurisée à partir de 3 ans après la fin de cette validité. Pendant toute la durée de conservation des données personnelles, et à partir de ce jour, la FFBAD met en place tous les moyens aptes à assurer leur confidentialité, leur exactitude, et leur sécurité, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés et non habilités. L'accès aux données à caractère personnel est strictement limité aux collaborateurs de la Fédération, des ligues et des clubs, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, RGPD, vous bénéficiez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes et justifiés, vous opposer au traitement des données à caractère personnel vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en contactant FFBAD ou son Délégué à la Protection des Données dont les coordonnées sont accessibles gratuitement sur simple demande. En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter la CNIL, Commission nationale de l'informatique et des libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr), autorité de contrôle du territoire Français."

PREMIÈRE PRISE DE LICENCE



JOINDRE LE CERTIFICAT MÉDICAL
DE NON CONTRE-INDICATION

Téléchargez **ICI** le formulaire unique
et obligatoire du certificat médical

RENOUELEMENT DE LICENCE

Si mon certificat médical a + de 3 ans

FOURNIR UN NOUVEAU CERTIFICAT

Téléchargez **ICI** le formulaire unique
et obligatoire du certificat médical

Si mon certificat médical a - de 3 ans

REMPLIR LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ
ET JOINDRE UNE ATTESTATION

OU

JOINDRE UN NOUVEAU
CERTIFICAT MÉDICAL

Téléchargez **ICI** le questionnaire de santé
(formulaire Cerfa N°15699*01) et l'attestation

Téléchargez **ICI** le formulaire unique
et obligatoire du certificat médical

Rappel : Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé, un certificat médical datant de moins d'un an doit obligatoirement être fourni pour le renouvellement.



LE MAGAZINE OFFICIEL
DE LA FFBAD
À SEULEMENT 2€
4 NUMÉROS PAR SAISON

- OUI, JE SOUHAITE RECEVOIR 100% BaD EN VERSION PAPIER ET AU FORMAT NUMÉRIQUE CONSULTABLE SUR MYFFBAD.FR
 OUI, JE SOUHAITE RECEVOIR 100% BaD UNIQUEMENT SOUS FORMAT NUMÉRIQUE CONSULTABLE SUR MYFFBAD.FR
 POUR LES -12 ANS, OUI JE SOUHAITE RECEVOIR 100% PLUMY AU FORMAT PAPIER TOUS LES 3 MOIS.

ASSURANCE :

Je soussigné, atteste avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du code du sport). Dans ce cadre, je déclare avoir reçu, pris connaissance et compris les modalités d'assurances présentées dans la notice d'information assurance FFBAD ci-annexée, et de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel facultatives proposées avec ma licence.

Le prix de l'option de base incluse dans ma licence est de 0,32€ TTC. Je peux ne pas y adhérer et le signifier par écrit auprès de mon club à l'aide du formulaire de refus mis à ma disposition (procédure obligatoire).

La souscription d'une option complémentaire A ou B se fait à l'aide du bulletin d'adhésion individuelle téléchargeable depuis le site internet de la FFBAD - rubrique assurance.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE :

Considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage,

– Article L232-10-3 : « Il est interdit à toute personne de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues par le présent titre. »

– Article L232-12 : « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 ayant la qualité de médecin peuvent procéder à des examens médicaux cliniques et à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à déceler la présence dans l'organisme de substances interdites. Les personnes agréées par l'agence et assermentées peuvent également procéder à ces prélèvements biologiques. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. »

Signature du licencié ou de son représentant légal

Faire précéder la signature de la mention :
"lu, compris et accepté"

DROIT A L'IMAGE :

Dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence et pour la promotion de la FFBAD et du badminton, le signataire reconnaît que la FFBAD et ses organes déconcentrés peuvent procéder à des captations d'image et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion du badminton, les images et les voix ainsi captées, sur tous supports de communication quels qu'ils soient, à titre gratuit, et ce, pendant la durée de validité de sa licence, et pour le monde entier.

LES RESPONSABLES LÉGAUX DES ENFANTS MINEURS SONT TENUS DE REMPLIR L'AUTORISATION D'INTERVENTION CI-DESSOUS

JE SOUSSIGNÉ(E) : M. MME Mlle NOM

AGISSANT EN QUALITÉ DE : PÈRE, MÈRE, TUTEUR, TUTRICE,

autorise pour mon fils (ma fille, mon pupille, ma pupille) le responsable du club à faire intervenir les services de santé publics en cas d'accident corporel de l'enfant.

NOM DE L'ENFANT PRÉNOM

LE / /

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGALE

NIVEAU DE GARANTIES DE L'ASSURANCE GENERALI

2

Résumé des contrats GENERALI n° AN987 507 et EUROP Assistance n°58.223.892

VOUS ÊTES LICENCIÉ À LA FFBAD, VOTRE LICENCE COMPREND :

1/ une garantie Responsabilité Civile obligatoire : Incluse dans la licence, elle vous assure pendant la pratique de votre activité sportive FFBAD contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers. Tous les détails sur le site internet de la FFBAD.

2/ une garanties Accident Corporel non obligatoire :

La FFBAD attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Dans ce cadre, la FFBAD propose à ses licenciés trois formules d'assurance :

- Une garantie « Accident Corporel de base » incluse dans la licence ;
- Deux options complémentaires A et B permettant d'augmenter les montants garantis par la garantie de base.

Le détail de ces garanties vous est présenté ci-dessous et dans les notices d'information GENERALI référencées « Assurance FFBAD » en libre consultation sur le site internet de la FFBAD.

Garantie Accident Corporel de base (0,32 € TTC)

NATURE DE LA GARANTIE ACCIDENT	MONTANTS GARANTIS		
	LICENCIÉS	DIRIGEANTS	ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
Décès	10.000 €	20.000 €	40.000 €
Déficit Fonctionnel Permanent	30.000 € /pers. x taux d'invalidité	40.000 € /pers. x taux d'invalidité	80.000 € /pers. x taux d'invalidité
Indemnité Journalière en cas d'arrêt de travail	néant	néant	Maximum 60 € par jour pendant 365 jours au plus, franchise 7 jours
Frais de traitement (1)	1.500 € par sinistre		
Premier appareillage non pris en charge par la Sécurité Sociale	100 € par victime et par accident		
Dépassements d'honoraires (1)	Maximum 250 € par sinistre		
Hospitalisation	100% du forfait hospitalier		
Optique (1)	350 € par bris		
Soins dentaires et prothèses (1)	1.000 € par sinistre		
Frais de remise à niveau scolaire	50 € par jour, maximum 60 jours après application d'une franchise de 10 jours		
Centre de traumatologie sportive (1)	Maximum 4.500 €		
Remboursement cotisation club et licence suite à accident corporel couvert par le contrat et entraînant un arrêt total d'activité sportive médicalement justifié.	Sur justificatifs: max 250 € par sinistre. Remboursement au prorata de la période de non activité Franchise relative de 3 mois		

(1) Sous déduction des prestations servies par la Sécurité Sociale et les mutuelles complémentaires, dans la limite des frais réels.

Assistance rapatriement Prestations délivrées par EUROP Assistance contrat n°58.223.892 appelez le +33.(0)1.41.85.81.02	Rapatriement : frais réels Frais médicaux à l'étranger (1) : 152.500 €
--	--

OPTIONS A et B COMPLÉMENTAIRES à la garantie de base :

Les options vous permettent d'améliorer votre couverture d'assurance et ainsi d'être encore mieux protégé lors de la pratique de votre sport. Les montants indiqués dans le tableau se substituent aux montants de la garantie de base.

NATURE DES DOMMAGES	OPTION A 10,12 € TTC	OPTION B 19,62 € TTC
Décès	20.000 €	40.000 €
Déficit Fonctionnel Permanent	40.000 €	80.000 €
Indemnités journalières (après application d'une franchise de 7 jours)	30 € par jour pendant 365 jours	60 € par jour pendant 365 jours

Attention : Si les Options complémentaires offrent des niveaux de garanties supérieures aux garanties de base, elles ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

MODALITES D'ADHESION AU CONTRAT

Le licencié ayant postulé à la licence FFBAD est couvert automatiquement au titre des garanties de base du contrat qui lui sont applicables. Il peut refuser d'adhérer à la garantie de base « accident corporel » par écrit (procédure obligatoire), directement auprès de son club et à l'aide du document « refus des garanties accident corporel » en ligne sur le site internet de la FFBAD. S'il désire bénéficier d'une garantie plus étendue au travers des options complémentaires A ou B, le licencié devra utiliser le bulletin d'adhésion dédié et en ligne sur le site internet de la FFBAD. Le complément de prime dû à l'augmentation des garanties sera réglé directement auprès d'AIAC Courtage, 14 rue de Clichy, 75311 Paris cedex 09.

VIE DU CONTRAT D'ASSURANCE :

Le contrat se compose du présent formulaire de demande de licence et des notices d'information référencées « Assurance FFBAD » dont le licencié reconnaît avoir reçu un exemplaire.

PRISE D'EFFET DES GARANTIES/ DUREE :

La garantie prend effet le jour de l'enregistrement de la licence auprès de la FFBAD et du règlement de la prime correspondante.

Elle prend fin le jour où la licence FFBAD pour la saison en cours n'est plus valide.

ASSUREUR : GENERALI IARD, SA au capital de 59.493.775 €, Entreprise régie par le code des assurances - 7 Bd Haussmann 75456 PARIS Cedex 09 - RCS PARIS 552062663 - Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026. Soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential 61 rue Taibout - 75436 PARIS Cedex 09.

Les relations précontractuelles et contractuelles sont régies par la Loi Française.

La langue des relations précontractuelles et contractuelles est le français.

MODALITES D'EXAMEN DES RECLAMATIONS

En cas de désaccord, vous pouvez adresser une réclamation écrite avec le motif du litige et les références du dossier à : GENERALI - SERVICE RECLAMATIONS - 7, Boulevard Haussmann - 75456- PARIS Cedex 09

INFORMATION RELATIVE A LA VENTE A DISTANCE :

Si vous avez adhéré au présent contrat en utilisant exclusivement une ou plusieurs techniques de communication à distance et à des fins n'entrant pas dans le cadre de votre activité commerciale ou professionnelle, vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires à compter du jour de la conclusion du contrat (réputé être la date d'effet des garanties mentionnée dans le bulletin d'adhésion) pour y renoncer sans justifier de motifs ni supporter de pénalités. Ce droit ne s'applique pas si vous avez déclaré un sinistre mettant en jeu les garanties.

Dans ce cas, pour renoncer au contrat, adressez une lettre recommandée avec accusé de réception, rédigée suivant le modèle ci-dessous à l'adresse :

AIAC - 14 rue de Clichy - 75311 Paris Cedex 9

Je soussigné _____, renonce par la présente à l'adhésion au contrat d'assurance Individuelle Accident n° AN987.507 que j'avais souscrit à distance le _____.

Fait à _____, le _____. SIGNATURE»

Les garanties cessent à la date de réception de la renonciation. Le cas échéant, les cotisations déjà versées me seront remboursées à l'exception de celles correspondant à la période de garantie écoulée.

Fait à _____, le _____,

Signature du licencié :

INFORMATION SUR LE CONTRAT

Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription ou en cas de sinistre, contactez :

AIAC courtage, 14 rue de Clichy, 75009 Paris

N° VERT : 0 800 886 486

Assurance-ffbad@aiac.fr

Les résumés des contrats sont téléchargeables depuis le site internet de la FFBAD - www.ffbad.org - rubrique assurance. Les contrats sont consultables à la Fédération, 9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT?

Remplissez le formulaire de déclaration d'accident en ligne que vous trouverez sur le site internet de la FFBAD (rubrique assurance). Un accusé réception comprenant un numéro de dossier et la procédure à suivre pour le meilleur traitement de votre dossier vous seront immédiatement communiqués par Email.

Pour faire appel à EUROP ASSISTANCE :

appelez le +33.(0)1.41.85.81.02.

Attention, aucune prestation d'assistance ne sera délivrée sans l'accord préalable d'Europ Assistance.



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception* et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



GdB

Certificat médical de non contre-indication Formulaire obligatoire

Formulaire 1

adoption :
entrée en vigueur : 01/09/2019
validité : permanente
secteur : ADM
remplace : Chapitre 2.1.F1-2018/1
nombre de pages : 1

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

ENGAGEMENT DU JOUEUR POUR LE CERTIFICAT MEDICAL

Le badminton est un sport qui peut solliciter intensément les systèmes cardiovasculaire et respiratoire. Cette activité physique particulière doit donc inciter le médecin à la prudence pour la délivrance de ce certificat. Le risque de mort subite au cours d'une activité physique intense existe chez les séniors et aussi chez les plus jeunes.

Le présent certificat doit être établi par un médecin titulaire du doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des médecins.

La commission médicale de la FFBaD rappelle l'utilité:

- d'un interrogatoire soigneux sur les antécédents personnels et familiaux, à la recherche de facteurs de risques : Symptômes cardiaques, palpitations, essoufflement anormal, fatigue intense après un effort, anomalies du bilan lipidique, hypertension artérielle, diabète, obésité, atteinte de la fonction rénale, élévation de la CRP. et antécédents familiaux de maladie cardiovasculaire.
- d'un examen clinique attentif.
- d'un électrocardiogramme de repos de dépistage à partir de l'âge de 12 ans.

Seul le Médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique, etc. en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque après en avoir apprécié l'importance.

Je déclare avoir pris connaissance et compris ces informations concernant ma santé et la pratique du badminton. Je ne saurais ainsi me retourner contre la FFBaD pour ces motifs. Je sollicite donc une licence pour la pratique du badminton, y compris en compétition.

Fait le à
*(Signature du joueur ou de son représentant légal,
précédée de la mention « lu et approuvé »)*

Certificat médical

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour

Nom Prénom
né(e) le : / /

et, après avoir pratiqué les examens recommandés par le consensus médical, je certifie que son état ne présente pas de contre indication à la pratique du sport ou du badminton, y compris en compétition.

Fait le à Signature et cachet du médecin examinateur

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégage la responsabilité de la FFBaD. Ces examens ne sont pris en charge ni par la Fédération Française de Badminton, ni par les organismes sociaux.

L'utilisation de ce formulaire est obligatoire, il doit être remis avec la demande de licence au club qui le conservera



ATTESTATION

Je soussigné(e),

NOM : _____

PRÉNOM : _____

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature du licencié :

Pour les mineurs :

Je soussigné(e),

NOM : _____

PRÉNOM : _____

en ma qualité de représentant légal de :

NOM : _____

PRÉNOM : _____

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature du représentant légal :